

Compte-rendu du Conseil municipal
Séance du 15 Mars 2012

I – Quelques décisions intégrées dans le budget 2012

- ① Une progression des taux d'imposition de 2%.

Les recettes fiscales locales proviennent des différentes taxes des ménages et des entreprises. Elles constituent aujourd'hui la principale ressource communale. Afin de permettre un bon niveau d'autofinancement des investissements et en considérant un niveau des taux de la commune inférieur à la moyenne départementale, le conseil municipal à l'unanimité a décidé une évolution des taux de 2%.

| | Taux communaux 2012 | Moyenne taux départemental 2011 |
|---|------------------------|------------------------------------|
| Taxe d'habitation | 25,63 | 26,47 |
| Taxe foncière (bâti) | 15,01 | 17,55 |
| Taxe foncière (non bâti) | 44,27 | 45,68 |
| Contribution foncière économique (entreprises) | 24,87 | 25,42 (moyenne nationale) |

② Cession d'un bâtiment relais Zone du Mortier Est

Ce bâtiment relais de 400 m² construit en 1986 est aujourd'hui libre d'occupant depuis le 1^{er} mars. Il présente un intérêt pour l'entreprise riveraine de M. Rémi Bouchet. France Domaine a estimé le bien à 60 000 €, prix retenu pour la rétrocession.

③ Enveloppe subventions

L'enveloppe globale des subventions est arrêtée à la somme de 50 000 €. Ce montant, en augmentation prend en compte :

- une subvention de 20 000 € pour l'organisation du festival par l'association qui en 2012 en lien avec la commune, va assurer la Maîtrise d'Ouvrage. (Trois communes partenaires apportent à leur niveau chacune 3 000 € : la Bernardière, la Bruffière et Treize-Septiers).
- une subvention de 9 000 € pour les activités du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- une enveloppe de 21 000 € pour les diverses associations, le montant attribué à chacune sera défini lors d'un prochain conseil.

④ Dotation école Jeanne d'Arc-St Michel

Sous contrat d'association et au regard des éléments budgétaires transmis, cette dotation en progression de 2% est de 103 600 € pour 2012.

⑤ Eglise : après les aménagements extérieurs, mise aux normes de l'électricité

Le bureau d'étude BATEL est retenu pour 2 phases de travaux :

- diagnostic, étude de faisabilité et avant-projet pour 1 600 € HT
- montant des honoraires pour la maîtrise d'œuvre des travaux qui seront réalisés : 8%.

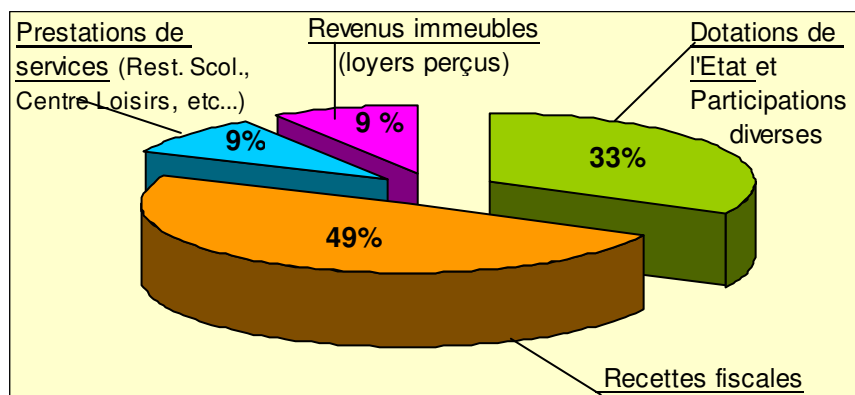
⑥ Création de postes saisonniers

Pour répondre aux besoins spécifiques de la période estivale, 4 postes sont créés :

- Gîtes ruraux : 2 postes à temps partiel pour l'entretien et l'accueil des familles le samedi,
- Services techniques : 1 poste pour le remplacement pendant les congés,
- Moulin à Foulon : 1 poste pour l'animation

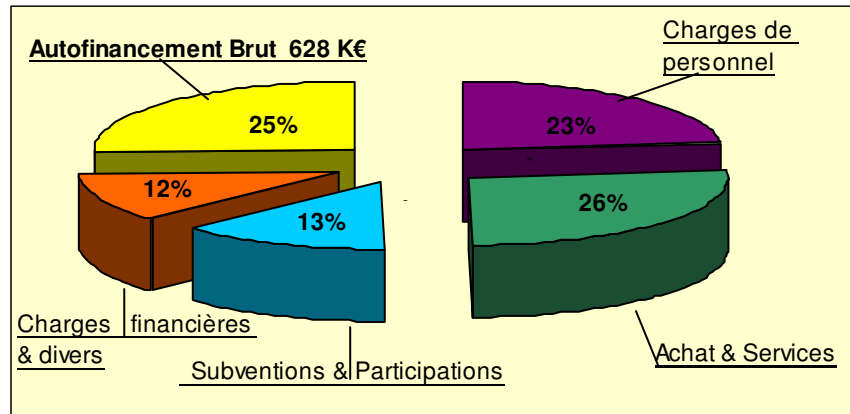
II - Le Budget Général 2012 : 2 466 000 €

① Recettes de fonctionnement : une progression globale de 4%



- Les recettes fiscales avec 49 % constituent la principale ressource de la collectivité.
- La dotation globale de fonctionnement (DGF) principale composante des dotations de l'Etat, en étant gelée depuis 2 ans, a un poids relatif en diminution.
- Les revenus des immeubles correspondent aux loyers des ateliers relais, des différents logements et gîtes communaux
- Pour l'essentiel, les prestations de service proviennent des utilisateurs du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire et autres activités jeunesse organisées par la commune.

② Dépenses de fonctionnement : une évolution de 5% par rapport à 2011



Maîtrisée dans l'ensemble, l'augmentation des dépenses de fonctionnement provient pour l'essentiel de l'Espace Culturel du Doué (frais de fonctionnement et frais financiers sur emprunt), des autres prestations de service et de l'énergie.

L'autofinancement dégagé de 627 680 € est affecté au financement des investissements.

③ Des investissements projetés en 2012 pour 1 340 600 €

| | <u>€ TTC</u> |
|---|--------------|
| - Voirie – réseaux – éclairage public (rue de la Vendée, du Paradis) | 493 000 € |
| - Cimetière : reprise concessions, columbarium, jardin du souvenir, Accessibilité | 360 000 € |
| - Autres voiries – réseaux (inclus Pont de l'Arsenal) | 310 000 € |
| - Aire de jeux 2-10 ans, aménagements équipements sportifs, | 66 000 € |
| - Eglise : électricité | 48 000 € |
| - Renouvellement d'équipements et grosses réparations (écoles, salles municipales, restaurant scolaire, périscolaire, mairie) | 50 000 € |
| - Espaces verts – environnement divers | 13 600 € |

En prenant en compte l'excédent 2012, le fonds de compensation de la TVA sur les investissements 2011, et l'obtention de subvention (200 K€), ce programme d'investissement est autofinancé.

III - Les budgets annexes

① Le Budget Assainissement

Outre le fonctionnement habituel, ce budget prévoit en 2012 l'assainissement des villages de la Marche-Plessard. Les études sont en cours, les crédits budgétés sont de 100 000 €.

② Le Budget réserves foncières

La volonté d'anticiper les évolutions, tout en maîtrisant le développement communal a amené le conseil

municipal à constituer une réserve foncière qui est de 46 ha en 2012. Cette surface non viabilisée est aujourd'hui en location à des agriculteurs.

③ Le Budget Zones économiques

Il regroupe les opérations qui concernent les zones du Mortier Ouest 1 et 2, Mortier Est, Bordage 1 et 2 ainsi que la Colarderie.

Sur la base des prix/m² qui s'appliquent sur chacune des zones, l'année 2012 verra la contractualisation des ventes suivantes :

| | | | | |
|---------------------------|------------------------------|---------------------|-----------|-----------------------|
| - Zone du Mortier Est : | ASMolding (M. Denis Luneau) | 3725 m ² | 37 250 € | (10€/m ²) |
| - Zone du Mortier Ouest : | Entreprise Epiard | 951 m ² | 9 510 € | (10€/m ²) |
| | Entreprise Transports Albert | 3600 m ² | 36 000 € | (10€/m ²) |
| - Zone du Bordage 2 : | C3P | 4780 m ² | 119 500 € | (25€/m ²) |

Après ces cessions, la surface totale disponible sur ces zones est de 3,6 ha.

④ Le Budget Zone des Chaunières

Ce budget spécifique à la zone regroupe à la fois l'ensemble des travaux réalisés, les terrains disponibles et les cessions. Sur les 6205 m² en stock au 01/01/2012, ce budget enregistre la confirmation de la vente d'un lot de 1500 m² à l'étude notariale pour 54 280 €.

⑤ Le Budget Lotissement du Haut Fief

Il regroupe toutes les opérations liées au lotissement (acquisitions foncières, travaux, vente des lots), ce budget est encore actif du fait de travaux à reprendre sur certains trottoirs.

⑥ Budget Lotissement le Hameau du Bordage

Ce budget ouvert en 2011 couvre toutes les opérations liées au futur lotissement (études, viabilisation, aménagements) et est alimenté par une ligne de trésorerie, laquelle est gérée selon les besoins et sera remboursée avec la vente des lots.

Prochain conseil municipal le 26 Avril 2012.